CORRESPONDANCES INTERSCOLAIRES

La commission des correspondances scolaires a entrepris une importante réorganisation de son service.

Cette année, il ne sera pas publié de fiches de correspondance dans L'Educateur mais seulement une note concernant les modalités à suivre ainsi que la liste des délégués départementaux. Ce seront eux, en effet, qui délivreront une fiche à ceux qui la demanderont, ce qui évitera à Cannes de tirer et d'envoyer en cours d'année aux délégués départementaux la liste des collègues ayant demandé une correspondance. Toute fiche de correspondance devra porter le cachet du groupe départemental d'origine.

Le service lui-même comprendra désormais :

un responsable 1^{er} degré (échanges graphiques)

— un responsable Enfance inadaptée (échanges graphiques)

— un responsable 2e degré (échanges graphiques)

— un responsable correspondance internationale y compris Afrique du Nord (échanges graphiques)

 un responsable échanges graphiques complétés de bandes sonores

 un responsable échanges de journaux scolaires.

Cette réorganisation était devenue nécessaire à la suite de l'importance de plus en plus grande prise par le service. Les responsables de la correspondance pour le secteur Enfance inadaptée vont essayer une nouvelle formule. Si les résultats en sont satisfaisants, cette réforme du jumelage sera étendue à tous les services pour 1970-71.

Chaque délégué départemental recevra courant juin des fiches de correspondance en nombre suffisant pour faire face aux demandes. Il en sera de même pour les stages. Mais nous insistons sur le fait que toute fiche envoyée au service devra porter le cachet du groupe départemental ICEM Freinet ou celui du stage.

Nous pensons aussi qu'il faudrait avertir les camarades qu'il est difficile sinon impossible de donner un correspondant après le 15 janvier et qu'il faut, dans ce cas, chercher à l'échelon local.

La commission approuve totalement l'idée de Dufour concernant la nécessité d'avoir pratiqué au moins une expérience de correspondance graphique avant de se lancer dans une correspondance avec éléments sonores supplémentaires.

Les responsables

- Daviault, La Rouvière, route N.-D. du Figuier, 83 Gonfaron
- Poirot, groupe scolaire, 88 Darney
 Dufour, 13, « Le Ré », Goincourt,
 60 Beauvais
- Henriette Moneyron, 1 bis, rue d'Effiat, 63 - Clermont-Ferrand.

Journaux scolaires

La commission des Echanges Scolaires souhaite à l'unanimité la création (ou la reconstitution) d'une commission des Journaux Scolaires.

Dufour (Goincourt, 60 - Beauvais) proposera un canevas de travail comprenant les grandes lignes suivantes:

- 1) Inventaire des journaux scolaires régulièrement déclarés, dépôts légaux et dépôts d'archives.
- 2) Amélioration de la qualité des journaux dans le contenu comme dans la forme.

- 3) Exploitation des journaux scolaires dans les éditions de l'ICEM.
- 4) Chronique des journaux dans L'Educateur, établissement de dossiers ou BEM sur la presse scolaire.
- 5) Service chargé de constituer les groupes de correspondants s'engageant à l'échange périodique du journal.

Nous devons nous efforcer de garder au Journal Scolaire, la place prépondérante qu'il tient dans la pédagogie Freinet.

Un début d'incendie à l'école de Liourdres a totalement détruit les archives de la Commission Cinéma.

Prière à tous les camarades qui s'étaient inscrits pour les échanges d'envoyer à nouveau leur adresse et les caractéristiques de leur matériel à :

Alain HYMON Ecole de Liourdres 19 - Beaulieu